

Infos Lilas

N° 58-avril 2007

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

Perspectives

**Didier Grojsman,
un Lilasien humaniste
et passionné**

Service public

**Conflit social
à la poste des Lilas**

Éducation

**Le calendrier scolaire
2007/2008**

Numérique

**Le câble aux Lilas :
où en sommes-nous ?**

Associations

**L'ESGL pédale
depuis 50 ans**

DOSSIER

**Élections,
mode d'emploi**



Didier Grojsman, un Lilasien humaniste et passionné

Lilasien depuis sa plus tendre enfance, Didier Grojsman est à la tête du CRÉA, centre d'éveil artistique installé à Aulnay-sous-Bois, qui fêtera bientôt ses vingt ans. Objectif : proposer à des enfants de tous horizons de s'éduquer par la pratique artistique. En janvier, sa dernière création, *Rutabaga* a été ovationnée au théâtre du Garde-Chasse.

Pouvez-vous présenter le CRÉA ?

Ce n'est ni un conservatoire ni une école de spectacle. Le CRÉA accueille tous les enfants, sans sélection ou audition. Ma philosophie depuis la création du centre a toujours été d'offrir à des « gamins lambda », la possibilité de s'éduquer par le chant mais aussi par une approche pluridisciplinaire des arts de la scène. L'objectif n'est autre que d'aider un individu à se construire et à devenir un citoyen.

Au-delà d'une mission artistique, on peut donc parler de mission éducative ?

Absolument, c'est un centre d'éducation par la culture. L'idée de base est que tout enfant qui n'a pas accès à ces pratiques culturelles et artistiques est face à une inégalité des chances. Nous en avons d'ailleurs fait la preuve car les enfants qui nous ont accompagnés au début de l'aventure ont tous réussi leur vie et leurs études, sans qu'ils aient forcément pris la voie artistique. L'idée est que cette

pratique permet de mieux apprendre et d'être mieux dans son corps.

Au niveau de la pratique artistique que propose, plus précisément, le CRÉA ?

Les 150 interprètes sont répartis en cinq chœurs : le chœur d'éveil (6-8 ans), l'atelier (8-11 ans), le chœur de scène (11-16 ans), le chœur de jeunes (à partir de 17 ans) et l'atelier adultes (professionnels de l'enfance). Le CRÉA propose une pratique scénique complète encadrée par des professionnels à travers le chant mais aussi d'autres arts de la scène : théâtre, écriture, danse, marionnettes.

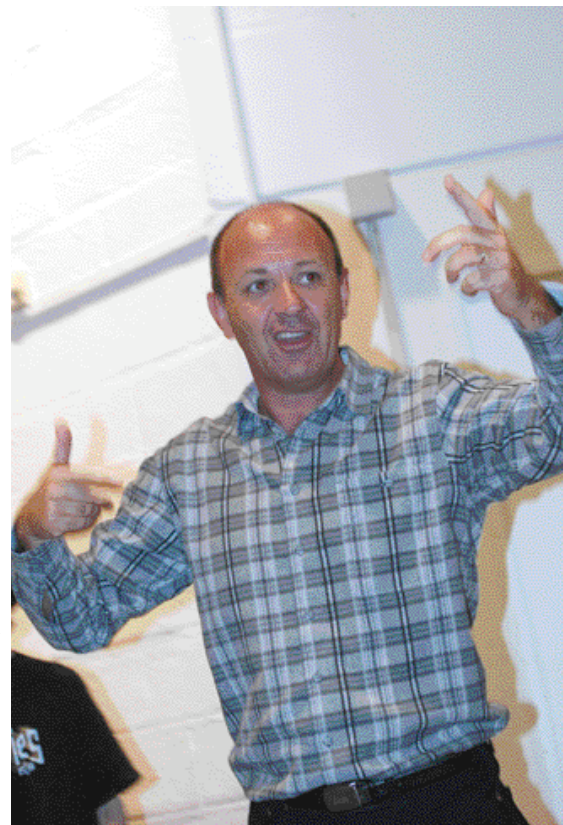
Tous les ans, chacun des chœurs se produit dans une nouvelle création. Les enfants répètent en moyenne deux heures par semaine hors temps scolaires au théâtre d'Aulnay-sous-Bois. Je dirige deux des chœurs, les autres sont dirigés par deux musiciens/chefs de chœur. Nous avons aussi deux pianistes et un professeur de technique vocale.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de lancer le CRÉA ?

Depuis mon enfance, j'ai été bercé par la musique. J'écrivais des pièces de théâtre à 8 ans en animant le Club des Dauphins qui se produisait dans les cités ja rdn. Depuis, je ne me suis jamais arrêté. Enseignant puis conseiller pédagogique en éducation musicale, j'ai toujours eu l'idée d'une structure comme le CRÉA. Ensuite, j'ai cherché une ville qui voulait accueillir mon projet, et c'est Aulnay-sous-Bois qui a répondu. Et cela fait bientôt 20 ans que ça dure !

Quelle est l'actualité du CRÉA ?

La tournée du spectacle *Rutabaga*, dont une représentation a eu lieu aux Lilas le 14 janvier, se termine. Après Albertville et Saint-Quentin-en-Yvelines, elle prendra fin avec deux représentations à Paris les



19 et 20 mai, à l'auditorium Saint-Germain. Par ailleurs, nous préparons déjà, les vingt ans du CRÉA. Cet anniversaire se déroulera du 3 au 7 octobre à Aulnay. Nous présenterons toutes les formes de création avec les enfants, ainsi que des tables rondes sur la question de l'éducation artistique.

Qu'est-ce qui vous relie aux Lilas ?

Je vais avoir 50 ans et cela fera 50 ans que j'y vis. Alors, Les Lilas, c'est chez moi. J'ai habité aux cités jardin puis au square Henri-Dunant. J'ai rencontré ma femme aux Lilas. J'y ai fait toute ma scolarité jusqu'en 3^e car à l'époque, il n'y avait pas de lycée. Je suis comme beaucoup de gens, j'ai besoin de repères : Les Lilas sont, pour moi, ce port d'attache. Ma ville, même si elle change, reste à taille humaine. J'aime bien remonter la rue de Paris. Je connais plein de gens. J'ai ici mes racines. Cela fait partie de mon équilibre. Si on m'enlevait cela, je serais perdu. J'ai besoin de ma rue de Paris, de mon métro Mairie des Lilas.

Pour en savoir plus :
www.lecrea.fr
ou 01 48 66 87 53.



En 1962, Didier Grojsman danse le twist sur la scène de l'ancienne salle des fêtes, devenue le théâtre du Garde-Chasse.

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, CONSEILLER GÉNÉRAL

Le Conseil municipal du 28 mars a adopté le budget communal des Lilas pour l'année 2007.

Son montant global est de 46,7 millions d'euros. La « section d'investissement » d'un montant de 12,7 millions d'euros et la « section de fonctionnement » de 34 millions d'euros vont permettre, dans le respect des grands équilibres financiers, de poursuivre la mise en œuvre des orientations de la municipalité, malgré le poids des contraintes qui pèsent sur notre commune.

Le programme de rénovation de voirie amorcé l'an passé avec les premiers aménagements sera poursuivi. Ceci concerne, par exemple, la rue de Romainville, la rue Georges-Pompidou, l'impasse du Bois et le boulevard du Général Leclerc... L'étude pour le réaménagement de la rue Henri-Barbusse est lancée.

Des crédits importants vont être affectés à la fin des travaux de l'espace vert qui sera prêt avant l'été, à l'achèvement du chantier de la nouvelle école Calmette et à la poursuite de l'aménagement du centre-ville...

La reprise du déficit de l'opération de ZAC va se poursuivre en 2007 et continuer à peser fortement sur nos finances, notamment en raison des emprunts qu'il a fallu consentir pour faire face au déficit de la Semalilas.

En 2007, pour la quatrième année consécutive, la Ville des Lilas va parvenir à préserver le service rendu à la population sans augmentation du taux communal des impôts locaux.

Je tiens à remercier tous les services de l'administration municipale qui, par leur rigueur et leur travail, permettent de parvenir à ces résultats au service des Lilasiennes et des Lilasiens.

« En 2007, pour la quatrième année consécutive, la Ville des Lilas va parvenir à préserver le service rendu à la population sans augmentation du taux communal des impôts locaux »



© Virginie Sueres

mars 2007 : quelques instantané



Porte des Lilas : inauguration des travaux d'aménagement

De gauche à droite : Bertrand Delanoë, maire de Paris ; Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis ; Daniel Guiraud, maire des Lilas ; Michel Charzat, maire du xx^e ; Roger Madec, maire du xix^e et Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Île-de-France.

Un match pour l'Arménie

Deux excellentes équipes de football amateur évoluant au niveau national (le FC Les Lilas et l'ASO Arménienne d'Issy-les-moulineaux) se sont séparées sur un score nul et vierge à l'issue d'un match de football sympathique organisé au parc municipal des sports dans le cadre de l'année de l'Arménie.



Festival de scrabble

Plus de deux cents personnes venant de toute la France participaient à un tournoi national de scrabble organisé par la Fédération d'Île-de-France au gymnase Rabeyrolles. Ce tournoi se tient aux Lilas depuis plusieurs années.



Journée internationale de la femme

En fin de journée, le maire des Lilas invitait les femmes du personnel communal à une réception en salle des mariages au cours de laquelle celles-ci se sont vu offrir une rose. Une soirée a ensuite réuni de nombreuses associations lilasiennes au théâtre du Garde-Chasse pour un spectacle sur le thème « Les femmes et la paix ».

Fête du jeu

Comment inciter un maximum d'enfants à découvrir ou à redécouvrir le plaisir de jouer et développer les échanges durant les temps périscolaires dans les écoles maternelles et élémentaires ainsi que le mercredi au centre de loisirs ? En organisant, pendant une semaine, sur les temps périscolaires, une fête du jeu. Parents et grands-parents étaient invités à partager un moment agréable avec les enfants.



S...



mars



Médillés du travail

Les récipiendaires de la promotion du 1^{er} janvier 2007 se sont vu remettre les médailles du travail réparties en quatre catégories : argent, vermeil, or et grand or.



Partenariat départemental avec Akko

Hervé Bramy, président du Conseil général de Seine-Saint-Denis et Shimon Lankri, maire d'Akko (Saint-Jean d'Acre dans le nord d'Israël) ont signé un accord de partenariat pour lequel les maires de Bondy et des Lilas s'étaient également mobilisés. Le lendemain le maire d'Akko a visité la ville des Lilas.

Sur la photo, de gauche à droite : Gilbert Roger, maire de Bondy ; Hervé Bramy, président du Conseil général ; Sammy Ghozlan, président du CCI 93 ; l'Attaché d'ambassade ; Daniel Guiraud et Shimon Lankri, maires des Lilas et d'Akko.



Assemblée nationale de la Fédération des scènes de jazz aux Lilas

A l'initiative de Patrick Bacot, président de la fédération des scènes de jazz et de Jean-Pierre Vivante, président du Triton, plus d'une centaine de représentants du réseau national de lieux musicaux, de festivals, des producteurs, des artistes, des représentants des diverses institutions culturelles de l'État ou des collectivités locales ont tenu leur assemblée aux Lilas. Avant de rejoindre le Triton pour une belle soirée conviviale, ils ont débattu des problématiques relatives à la diffusion musicale et aux profils des nouveaux lieux dédiés aux musiques actuelles.





Espace vert du centre-ville

Les dernières démolitions (sur la photo, 50, rue Romain-Rolland, sur le futur parvis) permettent de poursuivre les travaux d'aménagement du parc dont l'ouverture aura lieu en juin.



Aménagements de la rue de Paris

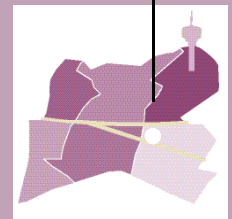
Dans le cadre du projet de requalification de la rue de Paris et des travaux relatifs au passage de la ligne de bus Mobilien 170, deux ronds-points urbains vont être créés aux carrefours des rues de Paris et Faidherbe et à celui des rues de Paris, des Bruyères et du Pré Saint-Gervais (voir *Infos Lilas* n°57). Les travaux ont commencé fin mars et l'ensemble du dispositif devrait être opérationnel le 6 avril. Suivra une période d'évaluation de trois mois, au terme de laquelle le Conseil général décidera, en concertation avec la municipalité, de maintenir ou de démonter ces équipements.

Le gymnase Liberté enfin accessible aux handicapés



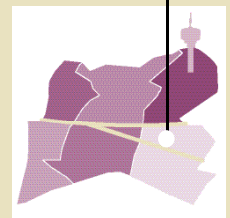
Une rampe d'accès pour handicapés a été installée au gymnase Liberté, pour permettre notamment aux gens à mobilité réduite d'avoir accès à cet équipement édifié en 1931. La rambarde de protection a été réalisée par M. Kratz, menuisier métallique aux ateliers municipaux.

Montant des travaux : 8 400 euros



Nouvelle école du quartier des Sentes

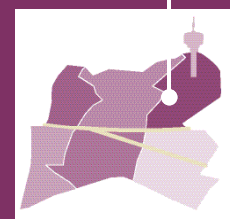
Alors que les travaux de toiture ont commencé, la Ville vient d'obtenir, dans le cadre du renouvellement urbain du quartier des Sentes, une **subvention de l'État** pour la construction de la nouvelle école d'un montant de **380 563 euros, soit 20 % du montant des travaux.**



Nouveau passage piéton près du CMS



Un nouveau passage piéton a été dessiné en haut de l'avenue Georges-Clémenceau, à proximité du centre municipal de santé, afin de répondre à la demande des riverains et à la nécessaire sécurisation du franchissement de la rue à cet endroit.



Le câble aux Lilas : où en sommes-nous ?

Comme la quasi-totalité des villes de la première couronne parisienne, Les Lilas sont membres d'un syndicat intercommunal (Sipperec), chargé de coordonner les actions concernant l'électricité, le téléphone et les signaux numériques. Après appel d'offres, le Sipperec a confié une délégation de service public à la société Noos pour le câblage des villes qui le souhaitent. Cette opération est à coût nul, tant pour le Sipperec que pour les villes, les frais d'infrastructure étant pris en charge par Noos, qui commercialisera ensuite ses services auprès des habitants. Les Lilas comptent 9 800 logements. La délégation de service public porte sur le câblage de 70% de ces logements.

Lors d'un comité de pilotage qui s'est tenu le 15 mars en mairie, Noos a donné aux élus et aux services municipaux concernés les informations suivantes :

- le câblage des quartiers nord-ouest est achevé ;
- les travaux de voirie dans les quartiers nord-est sont terminés, il reste à câbler les immeubles ;

- les travaux de voirie des quartiers sud-est commenceront fin avril.

L'ensemble de ces aménagements (voirie et câblage des immeubles) devrait être terminé fin décembre 2007.

« Le câblage des immeubles nécessite l'autorisation des syndicats, qui devraient tous être contactés par Noos, précise Jean-Michel Bérard, conseiller municipal chargé des nouvelles technologies. Faire connaître les décisions des copropriétés au câblo-opérateur est important car les travaux de câblage sont pour l'instant gratuits. Mais ce ne sera plus le cas si un immeuble en fait la demande plus tard. »

Noos présentera aux habitants à partir de début mai son offre commerciale, qui comprendra téléphone, télévision et internet. Les habitants des immeubles câblés pourront s'abonner, s'ils le souhaitent, à un, à plusieurs ou à la totalité de ces services, au plus tard fin janvier 2008 pour les derniers équipés des quartiers sud-est. Une nouvelle réunion du comité de pilotage est prévue en juin pour faire le point avec Noos.



Nouveaux commerces aux Lilas



Manger vite et bio

Manger rapidement et équilibré, c'est possible Au Plaisir du jour grâce à Alain Renous, passionné de cuisine et Lilasien depuis 1985. Il utilise des produits de saison pour composer ses mets à emporter.

Ici, les produits bio ou issus de l'agriculture biologique sont préférés. Des soupes, salades, quiches, légumes cuisinés et quelques desserts sont proposés.

À noter : une grande table en bois permet aussi de déjeuner sur place et une carte de fidélité est offerte aux clients.

Au plaisir du jour
8/10, rue R. Salez
Du lundi au samedi :
10h30 - 18h30.
Tél. : 01 48 97 42 18
apj@skyblog.com



Le Melting Potes

Au Melting Potes, à l'angle des rues du Tapis vert et Henri-Barbusse, on peut consommer en feuilletant des journaux et des magazines ou en jouant à des jeux de société.

Brigitte, la propriétaire, reçoit « comme à la maison », elle souhaite faire « peu mais bon » :

un plat du jour et une petite restauration pour le déjeuner, une collation l'après-midi et un apéritif dînatoire le soir ainsi qu'un brunch le samedi de 11 à 14 heures. Dans ce lieu chaleureux, des animations culturelles sont organisées chaque semaine (expositions, concerts, heures de conversation anglaise...). Programme sur demande.

Le Melting Potes
1, rue du Tapis vert
Du lundi au samedi :
10h - minuit.
Tél. : 01 48 58 75 29
brigitte.bichon@free.fr

Conflit social à la poste des Lilas



Réunion élus et comité de grève. De gauche à droite : C. Bartolone, député, D. Guiraud, maire des Lilas, K. Noir et M. Gratiaux, syndicalistes.

Trois jours, c'est le temps qu'aura duré la grève des employés de la poste des Lilas. Avant d'obtenir de la part de la direction de la Poste des réponses à leurs revendications. Ce conflit a été marqué par la mobilisation de la population des Lilas et des élus locaux, Claude Bartolone et Daniel Guiraud, en soutien aux agents de la poste.

Des temps d'attente interminables pour les usagers et une dégradation des conditions de travail des agents. Tels étaient les principaux motifs de mécontentement des salariés. Aux dires de Marc Gratiaux, secrétaire départemental CFDT pour la Seine-Saint-Denis, « cet état de fait durait depuis longtemps à la poste des Lilas, mais la restructuration récente du bureau, le non-remplacement de certains salariés partant en retraite et le

transfert de certains emplois de guichet avaient aggravé la situation ». En décembre, les salariés du bureau des Lilas ont déposé un premier préavis de grève. La direction a alors mis à disposition du bureau deux personnes de la brigade de réserve et deux personnes en CDD.

Mais l'amélioration ne fut que temporaire puisque au 1^{er} janvier, les contrats de ces quatre personnes ont pris fin. La situation d'engorgement initial n'a pas tardé à réapparaître, aggravée par le départ du chef d'établissement et celui – en congé longue maladie – d'une des guichetières. Après de nombreuses alertes sur les difficultés rencontrées, c'est excédés par le silence et l'inaction de la direction que les salariés ont lancé, le 6 mars, un nouveau préavis de grève illimitée.

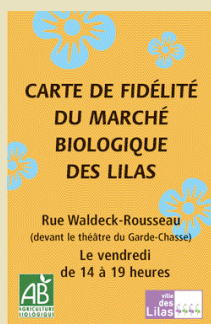
La grève s'est déroulée dans un bon climat. Un service minimum était assuré. Et les usagers s'y sont associés en signant la

pétition en nombre (plusieurs milliers de signataires). Daniel Guiraud, maire des Lilas, et Claude Bartolone, député de la circonscription, sont venus apporter leur soutien aux grévistes et ont relayé leurs revendications auprès des directions départementale et nationale de la Poste. « Ces interventions ont été déterminantes », confie Marc Gratiaux et « ont permis de débloquer la situation ».

En effet, dès le lendemain, le 9 mars, la direction trouvait un compromis avec le personnel, qui reprenait le travail. Un nouveau chef d'agence, Michèle Trognon, a pris ses fonctions, une personne de la brigade de réserve a été missionnée aux Lilas et une guichetière en CDD a été titularisée, en attendant la commission de bilan qui devrait se tenir fin avril. Si les salariés savourent leur victoire, ils restent néanmoins très vigilants.

Marché bio : lancement d'une carte de fidélité

Après des débuts difficiles (abandon de certains commerçants, menace de disparition...), le marché biologique des Lilas est aujourd'hui florissant. Ce rendez-vous du vendredi après-midi rassemble désormais quelque 200 fidèles. Pour remercier la clientèle de son assiduité, les commerçants se sont regroupés au sein de l'association Fidélíbrio afin de mettre en place une carte de fidélité qu'ils offriront à tous ceux qui le souhaitent.



Cette carte comportera vingt cases à faire tamponner (un tampon par tranche de 20€ d'achat). Une fois complétée, elle sera échangée contre deux places de cinéma, offertes en

partenariat avec la mairie et le théâtre du Garde-Chasse.

Le lancement de la carte de fidélité se déroulera le vendredi 6 avril, aux lieux et horaires du marché. À cette occasion les commerçants du marché bio, qui ne perdent jamais



une occasion de créer des moments de convivialité, ont prévu une animation musicale accompagnée de dégustation de produits sur les différents étals.

Alors tous à vos calepins, les sept participants à l'opération

que sont le fromager-volailler, la boulangère, le vigneron bordelais, le boucher-charcutier-volailler, l'épicière, le poissonnier-traiteur et le marchand de fruits et légumes attendent déjà les clients.

Jobs d'été : à vos marques, prêts, partez !

Acquérir une expérience professionnelle, partir en vacances de façon autonome, préparer sa rentrée, toutes les raisons sont bonnes pour rechercher un job d'été. Une démarche dans laquelle le Kiosque peut apporter sa contribution.

À trois mois du début de la période estivale, il faut se mobiliser pour trouver un job, et ce n'est pas une mince affaire. Il y a des étapes indispensables à ne pas négliger : savoir rédiger un CV, une lettre de motivation et, bien sûr, trouver des annonces. La rédaction de CV impose quelques règles : celui-ci doit être clair, précis et ordonné, il doit être saisi sur un traitement de texte et ne comporter aucune faute d'orthographe ou de frappe. L'état civil se trouve généralement en haut à gauche et plusieurs rubriques y sont représentées pour qu'on puisse comprendre le parcours : formation, expérience professionnelle, compétences, autres activités, intérêts personnels... Voici quelques suggestions, mais chacun décide de ce qui doit y apparaître. La lettre de motivation accompagne le CV et c'est elle qui va donner à l'employeur l'envie de rencontrer le candidat. Il faut donc traiter cette étape avec soin. Cette lettre permet de se mettre en valeur, de se présenter, d'expliquer ses motivations et de solliciter un entretien. CV et lettres rédigés, il faut les envoyer, mais à qui ? Les secteurs qui recrutent l'été sont bien souvent liés à une activité touristique saisonnière ou bien au remplacement de personnel. On recense des offres dans les métiers de l'accueil, de la vente,



de la manutention, de la livraison, du nettoyage, de la sécurité, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'animation. Le CIDJ et l'ANPE ont mis en place un site qui permet de consulter les offres de jobs directement via Internet : www.jobs-ete.com et, pour ceux qui souhaitent travailler à l'étranger, www.jobs-ete-europe.com. Durant le mois d'avril, de nombreuses manifestations auront aussi lieu dans le département pour aider les jeunes dans leur recherche, dans le cadre de l'opération Jobs

d'été... un mois pour trouver. Au Kiosque, une informatrice jeunesse peut accompagner pour la rédaction de CV et de lettres, donner des conseils sur l'entretien d'embauche et l'utilisation de toutes les ressources du lieu pour effectuer des recherches : Internet, fax, livres sur les techniques de recherche d'emploi... Alors il ne faut pas hésiter à pousser la porte !

Le Kiosque - 167 rue de Paris
Tél. : 01 48 97 21 10
lekiosque.leslilas@wanadoo.fr

Le 5 avril : « L'alimentation, parlons-en ! »

Le service insertion organise une journée portes ouvertes sur le thème de l'alimentation, avec la CAF des Lilas, le service social départemental, la Cramif (caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France) et le centre municipal de santé. De nombreux ateliers sont

prévus sur les courses, la préparation des repas, la cuisson des aliments, les vrais et faux amis (sucres et graisses cachés...).
Jeudi 5 avril, 9h30 - 17h
Et aussi : exposition sur l'alimentation du 2 au 6 avril
Service insertion
193/195, rue de Paris
Tél. : 01 41 58 10 91

Nouveau : gratuité des transports publics en Île-de-France pour les RMistes



De nouveaux tarifs préférentiels entrent en vigueur le 1^{er} avril pour la carte solidarité transports Île-de-France. La carte, financée par le Stif, est utilisable sur les lignes régulières de transports publics. Elle s'adresse aux bénéficiaires de la CMUC ou de l'aide médicale état (AME), aux chômeurs titulaires de l'Allocation solidarité spécifique (ASS), aux bénéficiaires de l'Allocation parent isolé (API). Elle permet de bénéficier de 50% de réduction sur l'achat de carnets de tickets ou billets banlieue et de 75% de réduction sur l'achat d'une carte solidarité hebdomadaire ou mensuelle, ou même de la gratuité des transports pour les bénéficiaires du RMI. Pour l'obtenir, se munir de l'attestation CMUC ou AME, du dernier relevé Assedic ou de l'attestation API. Il faut appeler le 0 800 948 999 pour formuler une demande. Dès réception, le dossier doit être complété et renvoyé signé avec photo d'identité et autres documents demandés, pour le demandeur et ses ayants droits.

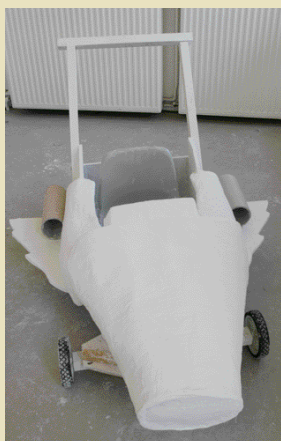
Service insertion
Tél. : 01 41 58 10 91

Le centre de loisirs entre en course

Le centre de loisirs primaire participe pour la 4^e année au championnat départemental de push-cars organisé par les Francas de Seine-Saint-Denis.

Cette participation implique réflexion, fabrication et appropriation de l'engin de la part des enfants. La grande course se déroulera le **mercredi 25 avril** au parc de la Courmeuve. Les supporters lilasiens sont attendus nombreux pour encourager les deux équipes.

Centre de loisirs
Tél. : 01 41 83 00 45



Permanences RESF aux Lilas

Les jeunes majeurs scolarisés, les familles relevant ou non de la circulaire du 13 juin, les déboutés du droit d'asile, ne doivent pas rester isolés ! Ils peuvent prendre conseil auprès de la permanence du réseau RESF en mairie Lilas, deux lundis par mois à 19 heures. Prochains rendez-vous : **les 16 et 30 avril**.

Éducation : le calendrier scolaire pour 2007/2008

Aux Lilas comme dans deux autres villes de Seine-Saint-Denis, la semaine de quatre jours est appliquée, d'où un léger décalage avec le calendrier national pour les dates de vacances :

- **Rentrée** : mardi 28 août 2007
- **Vacances de la Toussaint** : du samedi 27 octobre 2007 au jeudi 8 novembre 2007
- **Vacances de Noël** : du samedi 22 décembre 2007 au lundi 7 janvier 2008
- **Vacances d'Hiver** : du samedi 23 février 2008 au lundi 10 mars 2008
- **Vacances de Printemps** : du samedi 19 avril 2008 au lundi 5 mai 2008
- **Sortie des classes** : vendredi 4 juillet 2008

■ Inscriptions en CP

Les inscriptions pour le CP sont obligatoires. Pour les enfants nés en 2001, elles peuvent être effectuées jusqu'au 6 avril 2007 inclus.

Pièces à fournir : livret de famille,



carnet de vaccinations de l'enfant, justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et carte d'identité du responsable légal.
Service éducation et temps de l'enfant
17, rue Jean-Poulmarch
Tél. : 01 72 03 17 14

■ Vacances de printemps

Pendant les vacances de printemps, du 10 au 20 avril prochain, les jeunes Lilasiens pourront pratiquer gratuitement des activités ludiques et récréatives organisées par le service jeunesse (pour les

11/17 ans) ou passer des vacances sportives grâce au service municipal des sports (activités pour les 4/17 ans). Le service éducation et temps de l'enfant organise aussi des séjours pour les jeunes Lilasiens, qui découvriront l'équitation, la voltige, l'accrobranches, le cirque ou encore le char à voile.

Service jeunesse

30, boulevard de la Liberté
Tél. : 01 49 72 74 76

Service des sports

202, av. du mal de Lattre-de-Tassigny
Tél. : 01 48 91 25 08

Le Club des Hortensias en avril

■ Randonnée

Lundi 2 avril : une demi-journée en forêt de Pontarmé.

Départ du club à 13h30. Prix 2,57 €.

Fournir un certificat médical avec la mention « apte à la marche prolongée ».

■ Inscriptions séjours

- Vendredi 6 avril de 10h30 à 11h45 : séjour à Morzine du 23 au 30 juin. Prix : 313 €.

Ce séjour s'adresse aux personnes retraitées ayant des revenus modestes et partant rarement en vacances.

- Lundi 30 avril de 10h à 11h45 : séjour en Irlande 22 au 29 juin.

■ Stages

Les 23, 25, 26 et 27 avril de 9h15 à 12h15 : peinture sur soie. Six personnes par stage. Inscriptions les 5 et 6 avril de 14h à 15h. Prix : 15,40 €.

■ Atelier

Lundi 30 avril de 10h à 12h : atelier cuisine.

■ Reprise de l'atelier mémoire

L'atelier mémoire a repris le vendredi de 14h30 à 17h30 depuis le 30 mars.

Club des Hortensias
Allée des Hortensias
Tél. : 01 48 46 42 55

Spectacle de printemps

Il reste des places pour le spectacle de printemps du **mercredi 25 avril** à 15h au théâtre du Garde-Chasse offert par le Centre communal d'action sociale. Les Seniors qui n'ont pas encore leurs invitations peuvent les retirer au CCAS, 78 rue Romain-Rolland (tél. : 01 41 63 15 76), munis d'une carte d'identité ou du passeport Senior ou de la carte d'adhérent au Club des Hortensias. La pièce proposée, *Et ta sœur?*, est un vaudeville aux airs de « cage aux folles ». Entrée gratuite.



Ce célèbre tableau est l'œuvre d'Alfred Bramtot (grand prix de Rome) en 1891. Il fait partie du patrimoine lilasien et est exposé dans l'ancienne salle du conseil au rez-de-chaussée de la mairie. Son titre, *Le Suffrage universel est discutable dès lors que seuls les hommes disposaient du droit de vote. La petite fille au cerceau, âgée d'environ 8 ans, qui regarde les hommes voter, ne sait pas qu'il lui faudra attendre plus d'un demi-siècle et la Libération pour qu'elle puisse enfin disposer, en tant que femme et citoyenne, du droit de vote.*

Élections, mode d'emploi

Dans quelques semaines se déroulera le premier tour de l'élection présidentielle et le 6 mai, c'est un nouveau président de la République qui aura la lourde tâche de diriger notre pays. Cette échéance majeure de la vie politique française sera suivie de près par l'élection, en juin, des députés. Quels sont leurs rôles et leurs prérogatives ? Avant de se rendre aux urnes, il n'est pas inutile de procéder à quelques rappels.

Entre avril et juin, il faudra garder sa carte d'électeur à portée de main. En effet, les Français seront, dans cette période, appelés à voter à deux reprises et pour des scrutins majeurs : la présidentielle, d'abord, puis les législatives. Ces élections vont déterminer les grandes orientations de la politique française pour les cinq prochaines années. En France, le droit de vote ne revêt aucune obligation juridique. Voter est néanmoins « un devoir civique », comme le souligne l'inscription figurant sur les cartes électorales. L'article 3 de la Constitution rappelle que « la souveraineté appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants ». Le droit de vote constitue la base même de la démocratie représentative.

Tous aux urnes

Mais plus que tout, c'est l'histoire française qui nous rappelle l'importance du vote. Il suffit de penser aux combats des révolutionnaires de 1789 puis à celui de nombre d'hommes et de femmes depuis le XVIII^e siècle pour obtenir ce droit pour tous. Le vote a été acquis de haute lutte, d'abord pour les

hommes uniquement, puis beaucoup plus récemment, à la Libération, pour l'ensemble des Français. Est-il utile de rappeler que les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1944 et les militaires de carrière en 1945, soit il y a à peine plus de 60 ans ? Aujourd'hui encore, la France demeure pour de nombreux États, le pays des droits de l'homme, symbole de liberté et de démocratie.

Alors, même s'il fait beau dehors, si certains

n'ont pas encore fait leur choix ou ne sont pas complètement convaincus par les propositions des candidats, si d'autres encore pensent qu'une voix de plus ou de moins ne changera pas la donne... Bref, si la tentation de ne pas se déplacer au bureau de vote est parfois grande. Il faut résister, aiguïser sa conscience et user de son droit et de son devoir de citoyen, qu'est le vote. Le droit de vote ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Il n'est peut-être pas trop tard pour s'inscrire et pouvoir voter

Les jeunes Lilasiens qui ont eu ou auront 18 ans entre le 1^{er} mars et le 21 avril inclus ainsi que les personnes ayant acquis la nationalité française pendant cette même période peuvent voter à l'élection présidentielle. Les jeunes majeurs s'ils ont été recensés et n'ont pas changé d'adresse seront automatiquement inscrits sur les listes et pourront se présenter à leur bureau de vote le jour du scrutin avec une pièce d'identité. Afin d'être sûr, mieux vaut vérifier auprès du bureau des élections de la mairie avant le 11 avril. La règle s'applique pour les élections légis-

latives, auxquelles les jeunes majeurs pourront participer s'ils ont 18 ans entre le 22 avril et le 9 juin inclus. Pour cette deuxième échéance, il est conseillé de vérifier l'effectivité de l'inscription automatique avant le 30 mai. À défaut d'une inscription automatique, il faut s'adresser, dans les mêmes délais, au tribunal d'instance.

Les personnes ayant nouvellement acquis la nationalité française doivent, quant à elles, demander leur inscription sur les listes électorales dans les limites respectives du 11 avril et du 30 mai.

Questions à Claudine Gidolet, responsable du service élections



Le service élections a en charge l'organisation administrative et logistique des scrutins. En quoi consiste cette préparation ?

La préparation d'une élection commence avec la réception des premières circulaires ministérielles et préfectorales. Nous procédons à l'inscription des jeunes majeurs recensés, à la saisie des procurations, à l'édition des listes d'émargement, des imprimés nécessaires au dépouillement, à la constitution du dossier administratif de chaque bureau de vote, à l'édition et à l'envoi des cartes d'électeurs.

Qui s'occupe du recrutement du personnel des 14 bureaux de vote de la commune ?

C'est le maire qui désigne les présidents de bureaux de vote. Les assesseurs sont désignés par les candidats en présence. Le service élections gère la composition administrative des bureaux. Le personnel communal assure l'affichage, contrôle les inscriptions, les procurations, surveille les bulletins et assure la rédaction du procès-verbal. Les scrutateurs, c'est-

à-dire les personnes en charge du dépouillement, sont sollicités par le président du bureau, le jour du scrutin.

Quel est le rôle du service élections, le jour du scrutin ?

Le jour J, nous assurons une permanence afin de répondre à tous les problèmes qui peuvent survenir durant cette journée. À l'issue du dépouillement du scrutin opéré dans chaque bureau, un procès verbal est établi. Le bureau centralisateur est alors chargé du recensement général des votes. Le résultat est ensuite proclamé par le président du 1^{er} bureau de vote et affiché aussitôt par le maire.

Travaillez-vous avec d'autres services ou structures pour l'organisation des scrutins ?

Nous travaillons étroitement avec les services extérieurs (préfecture, tribunal d'instance, poste) et avec le service fêtes et cérémonies de la mairie qui assure toute la maintenance nécessaire au bon déroulement du scrutin (pose des panneaux électoraux, installation des bureaux de vote...).



Quelques notions pour voter

Connaissez-vous les prérogatives du président de la République ?

Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il dispose de pouvoirs traditionnels qu'il exerce en permanence et de pouvoirs exceptionnels qu'il prend dans des circonstances importantes ou graves.

Il nomme et met fin aux fonctions du Premier ministre et de l'ensemble des ministres. Il dirige le conseil des ministres, nomme aux hautes fonctions civiles et militaires de l'État. Il est le chef des armées. Il promulgue les lois, signe les ordonnances et les décrets décidés en conseil des ministres, et veille au respect de la Constitution. Le président doit, par ailleurs, garantir l'indépendance de la justice, en protégeant les magistrats des pressions. Il a aussi un rôle très important en matière de diplomatie et d'affaires internationales. Il garantit l'indépendance de la Nation par rapport à l'étranger, ratifie les traités et reçoit les ambassadeurs étrangers.

Par ailleurs, il peut dissoudre l'Assemblée nationale. Dans des circonstances exceptionnelles, le président de la République peut consulter les électeurs par référendum. Enfin, en vertu du très controversé article 16 de la Constitution, le président de la République peut disposer des pleins pouvoirs si le territoire ou les institutions de la République sont menacés.

Connaissez-vous les prérogatives des députés ?

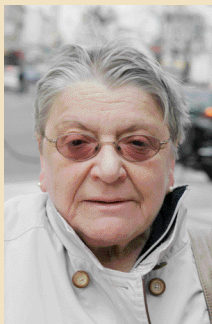
En France, le Parlement se compose de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat. L'Assemblée nationale, formée par les députés, vote les lois et contrôle l'action du

L'avis des Lilasiens...

Seriez-vous partisan (e) du vote obligatoire comme



Je suis contre le droit de vote obligatoire car c'est une atteinte aux libertés. J'aime bien l'idée d'avoir le choix.



Le droit de vote est une façon de s'exprimer. Le rendre obligatoire serait une bonne chose. Cela forcerait un peu la main de certaines personnes qui feraient mieux de voter et de donner une opinion au lieu de hurler au loup, une fois que les choses sont faites.



Non, je pense que ce n'est pas une bonne chose car le vote est une liberté de chacun. On ne doit pas y être obligé. C'est un droit mais ce n'est pas une obligation.

Le vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur, en cas d'absence, de se faire représenter le jour du vote, par un autre électeur de son choix.

L'électeur qui votera à la place d'un autre doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune.

Chaque Lilasien souhaitant établir une procuration doit se munir d'une pièce d'identité. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent. La procuration est valable pour un seul scrutin déterminé, pour un ou pour les deux tours selon la volonté du mandant. Pour les électeurs lilasiens, les demandes de procuration doivent être effectuées auprès du commissariat de police ou du tribunal d'instance de Pantin. Il est recommandé d'effectuer les démarches suffisamment tôt avant le scrutin pour que la mairie puisse enregistrer la procuration. Les officiers de police judiciaire ou leurs délégués se déplacent à la demande des personnes qui, en raison de maladies, d'infirmités graves ou d'une incarcération, ne peuvent pas comparaître devant eux.

Commissariat de police

55-57, boulevard Eugène-Decros
Tél. : 01 41 83 67 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tribunal d'instance

41, rue Delizy à Pantin
Tél. : 01 48 44 44 27

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Permanences jusqu'à 20h certains jours.



gouvernement. Elue directement, elle joue un rôle prééminent dans le bicaméralisme. Actuellement, les députés sont au nombre de 577, élus pour cinq ans. Ils représentent les électeurs de la métropole et d'outre-mer. Ils sont, avec les sénateurs, les représentants de la nation tout entière.

Les députés votent les lois d'origine gouvernementale (projets de lois) ou parlementaire (proposition de loi).

Dans le cadre de leur mission de contrôle de l'action du gouvernement, plusieurs moyens d'information sont mis à disposition des députés : les questions, les commissions d'enquête et d'information et l'adoption de résolutions sur les projets d'actes de l'Union européenne.

Au-delà de ces fonctions traditionnelles, la plus importante prérogative de l'Assemblée réside dans la mise en jeu de la responsabilité du gouvernement, qui peut lui demander d'approuver une déclaration de politique générale ou son programme. De même, les députés peuvent déposer une motion de censure et la faire discuter. Si celle-ci est votée, le gouvernement est obligé de démissionner.

Saviez-vous que dans certains pays voter est obligatoire ?

En France, le droit de vote est un droit et un devoir, mais pas une obligation stricte. Les

citoyens peuvent choisir d'exercer ou non ce droit sans être sanctionnés. Mais, dans certains Etats, le vote est obligatoire. C'est le cas notamment en Belgique, en Australie, au Luxembourg, en Grèce, en Turquie et dans certains pays d'Amérique latine.

Dans ces pays, les électeurs sont tenus de voter car le vote est considéré comme une véritable fonction que la nation confie aux citoyens. Ainsi en Belgique, si un électeur ne participe pas au vote, il commet une infraction. Les sanctions sont variées : une réprimande officielle doublée d'une amende, auxquelles s'ajoutent des mesures administratives en cas de récidive.

Que se passe-t-il quand la place du président de la République est vacante ?

En cas de démission ou de décès du président de la République en cours de mandat, c'est le président du Sénat qui assure l'intérim, le temps d'organiser de nouvelles élections. Le cas s'est présenté deux fois, à ce jour. Alain Poher, président du Sénat a, en effet, exercé par deux fois l'intérim de la présidence de la République, du 28 avril au 19 juin 1969 après la démission de Charles de Gaulle, et du 2 avril au 24 mai 1974 après la mort de Georges Pompidou et avant l'élection de Valéry Giscard d'Estaing.

ne dans certains pays ?



Je suis partagé. Dans un premier temps, l'idée paraît intéressante car elle permettrait à tout le monde de participer. Mais le côté obligatoire est un peu gênant car nous sommes dans un pays de libertés.



Non, car chacun doit être libre de faire ce qu'il veut. Le vote est quelque chose d'important, mais en faire une obligation serait une mauvaise chose.



Oui, car ce serait bien que tout le monde donne un avis et participe à la vie politique. Cela donnerait plus de poids au vote.



Les bureaux de vote aux Lilas

- 1 - MAIRIE (salle des mariages) - 96, rue de Paris
- 2 - MAIRIE (salle du suffrage universel) - 96, rue de Paris
- 3 - GYMNASSE LIBERTÉ - 90, bd de la Liberté
- 4 - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROMAIN-ROLLAND - 49, rue Romain-Rolland
- 5 - ÉCOLE MATERNELLE COURCOUX - 139, av. du Mal de Lattre-de-Tassigny
- 6 - CENTRE SPORTIF FLORÉAL - 202-204, av. du Mal de Lattre-de-Tassigny
- 7 - CRÈCHE MUNICIPALE DES SENTES - Allée du docteur Calmette
- 8 - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL-LANGEVIN - 17-19, rue Paul-Langevin
- 9 - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL-LANGEVIN - 17-19, rue Paul-Langevin
- 10 - CLUB DES HORTENSIAS - Allée des Hortensias
- 11 - ESPACE D'ANGLEMONT (salle Poulenc) - 11-17, rue Bernard
- 12 - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE WALDECK-ROUSSEAU - 2, av. Waldeck-Rousseau
- 13 - ÉCOLE MATERNELLE DES BRUYÈRES - 46, rue de Paris
- 14 - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR-HUGO - 5, allée Anthonioz-de-Gaulle

Élections présidentielles

Premier tour :
dimanche 22 avril
Deuxième tour :
dimanche 6 mai

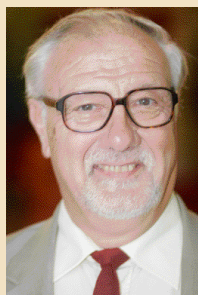
Élections législatives

Premier tour :
dimanche 10 juin
Deuxième tour :
dimanche 17 juin

Horaires d'ouverture des bureaux de vote : 8h - 20h

À savoir : les personnes ayant des difficultés pour se déplacer peuvent bénéficier du Canari, service municipal de navette-taxi, qui les emmènera au bureau de vote. Il suffit pour cela d'appeler le service élections au 01 72 03 17 54.

Le commentaire de Christian Lagrange, maire adjoint



La commune des Lilas a connu, comme beaucoup d'autres villes, de nouvelles inscriptions fin 2006, qu'il s'agisse de premières inscriptions (jeunes atteignant 18 ans), d'adultes qui depuis longtemps ne

votaient plus ou de nouveaux arrivants. Ainsi, de 12 077 inscrits au 28 février 2006, nous sommes passés à 12 989 un an plus tard. Comme nous voulons garder un caractère convivial et humain à nos bureaux de vote, 1000 votants pour chacun d'eux nous paraît être un maximum. C'est pourquoi nous avons créé le 14^e bureau à l'école Victor-Hugo. Dans celui-ci, se retrouveront nombre de nouveaux habitants du quartier. Cela explique qu'il ne comptera que 500 électeurs environ mais pourra en accueillir le double, lorsque tous les futurs nouveaux habitants du quartier se seront inscrits. Nous nous sommes également efforcés de rendre

accessibles tous les bureaux de vote aux personnes à mobilité réduite. Deux bureaux posaient problème. L'un, au gymnase Liberté, a été doté d'une rampe d'accès aménagée sur le trottoir. L'autre, à l'école Romain-Rolland, aura un accès par la cour Saint-Paul pour les personnes qui en feront la demande. Une autre solution est à l'étude pour un accès direct mais elle est techniquement complexe. Bien évidemment, les 14 bureaux de vote auront tous un isolement handicapé. Quant au n°7 (crèche des Sentes), il est provisoire, en attendant l'ouverture de la nouvelle école en cours de construction dans le quartier.



Sakina M'sa appose sa griffe aux Lilas

Invitée de la saison dans le catalogue de La Redoute, élue femme « remarquable » par l'hebdomadaire *L'Express* le 6 mars dernier, Sakina M'sa est une styliste reconnue. Mais elle cultive sa différence, en donnant depuis toujours une large dimension sociale à sa démarche créative. Ses collections, elle les réalise dans un atelier d'insertion à la Goutte d'Or en mobilisant des femmes mises à l'écart du monde du travail. Elle anime aussi bénévolement des ateliers pédagogiques en Seine-Saint-Denis. Après une première expérience lilasienne à l'espace Khasma l'an dernier, elle était durant quatre mois l'invitée du centre culturel Henri-Dunant. Entretien.

Que vous apportent ces ateliers ?

Cela me permet de partager une technique, de l'apprendre à d'autres. C'est un laboratoire de recherche, et finalement j'apprends autant que les femmes qui participent. Sans avoir la prétention de se dire créateur, elles ont une imagination très développée. D'ailleurs, j'interviens toujours beaucoup les

premières séances, puis, elles n'ont plus besoin de moi. Ce qui m'intéresse, c'est de rencontrer les gens et de les sensibiliser à la création, de les faire aussi accéder au monde très fermé de la mode.

Vous avez posé au départ un certain nombre de règles...

Chacune a dû choisir trois pièces parmi des vêtements usagés, les démonter et les recoudre entre elles pour obtenir un patchwork, un nouveau tissu. L'idée est ensuite de laisser son inconscient travailler et d'avoir plus de liberté pour créer un nouveau vêtement.

Le recyclage (ou customisation), c'est un parti pris militant ?

C'est une campagne que je mène depuis longtemps, en effet. Nous vivons dans une société de consommation, où tout le monde a beaucoup de choses qu'il n'utilise pas. C'est une façon de sensibiliser les gens au fait que ce qui a vécu hier vit encore aujourd'hui.

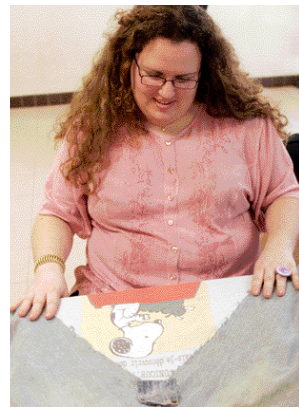
Les vêtements créés lors de cet atelier seront exposés lors la prochaine édition de Nuit Blanche, en octobre 2007.

Témoignages de quatre Lilasiennes qui ont participé aux ateliers.



Joëlle

Joëlle est venue aux ateliers avec une de ses amies, Annie. Elle est la créatrice d'une robe très chic réalisée entièrement en cravates. Une association de tons très réussie. Normal, Joëlle adore marier les couleurs. Elle a aussi réalisé une jupe longue et élastique, un patchwork de plusieurs tissus aux tons très différents et aux coutures apparentes.



Mélanie

« Je n'avais jamais cousu avant. J'en avais envie mais personne ne coud dans ma famille et je n'osais pas me lancer. Avec Sakina, ce tabou est tombé, j'ai même acheté une machine à coudre et je m'en sers ! L'atelier m'a permis aussi de découvrir des gens, que je connaissais parfois de vue dans mon quartier. J'espère que nous pourrions trouver une salle pour coudre ensemble par la suite. »



Christine

« J'aimais déjà la couture, j'ai une machine et je fais mes rideaux mais c'est l'idée de customisation de vêtements qui m'a réellement séduite. J'avais envie de me mettre dans la peau d'une styliste. Tout au long des séances – une par semaine pendant deux mois et demi – j'ai pris un plaisir fou, cela m'a renvoyé à mon enfance. » Christine, créatrice d'une « jupe manche » réalisée dans une chemise en jean d'homme, reconnaît que l'atelier lui a permis de stimuler son imagination.



Annie

« L'atelier a été une belle histoire de femmes, de générations et de milieux divers. Avec Sakina, nous avons un peu transgressé les habitudes des couturières. Cela nous a mené à la création, ce qu'on n'ose pas habituellement car on est toujours dans des carcans techniques. Et puis, il y a eu une coopération entre nous. On a tissé du lien. »

Centre culturel Jean-Cocteau

Tél. : 01 48 46 87 80

Expositions photo

■ Carine Tedesco « points de rencontre »

Jusqu'au 14 avril. À noter : autres rencontres... lectures d'auteurs les samedis 4 et 14 avril de 17h à 18h.

Espace d'Anglemont.

Exposition ouverte du lundi au vendredi de 10h à 21h et le samedi de 10h à 18h30. Entrée libre.

■ « En noires et blanches »

Du 27 avril au 18 mai, l'atelier photo de Sophie Delaunay en partenariat avec le club photo du Pré Saint-Gervais expose ses travaux au centre culturel Dunant. Les photographies exposées ont été réalisées lors du festival Bleu Triton Jazz aux Lilas du 22 novembre au 16 décembre 2006. Le choix du noir et blanc pour ces tirages s'accorde élégamment à ces moments musicaux.

Exposition ouverte du mardi au vendredi de 14h à 19h. Centre culturel H.-Dunant 36, bd du général Leclerc Tél. : 01 43 60 92 88

Conférence

■ Rio

Mercredi 25 avril à 16h30. Hassen Er Rihani propose un reportage audiovisuel sur Rio de Janeiro, rivière de janvier ! C'est ainsi que les Portugais le 1^{er} janvier 1502.

Auditorium de l'Espace d'Anglemont.

Prix des places : 6,10€, 4,40€ (tarif réduit), 3,10€ (carte J et N).



Conservatoire Gabriel-Fauré

Tél. : 01 48 46 90 80

Latinités

Jeudi 5 avril à 20h, les élèves du conservatoire proposent une soirée musicale au théâtre du Garde-Chasse. Ce concert offre, en prélude à la venue aux Lilas du grand compositeur italien Sylvano Bussotti les 26 et 27 avril, quelques belles surprises latines. Plusieurs de ses œuvres sont interprétées par les jeunes musiciens. **Réservation indispensable au 01 48 46 90 80**

Atelier Jazz

Jeudi 3 mai à 21h : l'atelier jazz du conservatoire est en concert au Triton pour la création électro-jazz de Jean-Jacques Birgé avec les conservatoires des Pavillons-sous-Bois et de Romainville. Partenariat avec Jazz 93.

Le Triton

11 bis, rue du Coq Français
www.letriton.com

Je Dis : Musique !

Jeudi 3 mai à 18h30 concert d'élèves autour de la classe d'alto de Corinne Varest. **Auditorium de l'espace d'Anglemont.**

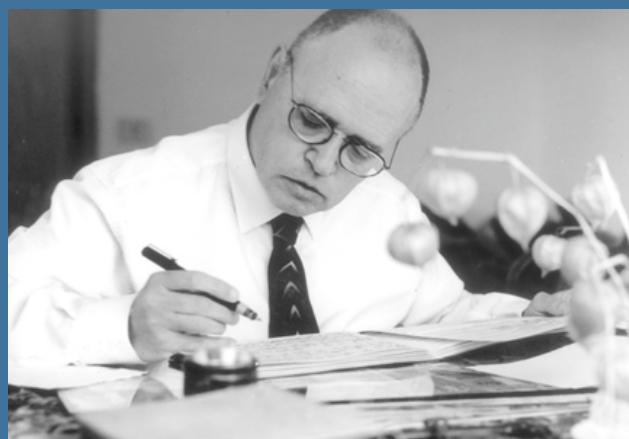
Les journées Sylvano Bussotti les 26 et 27 avril

Le grand compositeur italien Sylvano Bussotti, qui est une des figures de proue de la création contemporaine, est à l'honneur aux Lilas lors des journées Sylvano Bussotti, couronnement d'un travail artistique et pédagogique initié par l'association Musica Temporalia.

Les participants de l'atelier répertoire et pédagogie du piano contemporain, des professeurs et des élèves du conservatoire Gabriel-Fauré et du centre culturel Jean-Cocteau ont mené tout au long de l'année scolaire ce travail autour de l'œuvre multiforme et singulière du compositeur. Sylvano Bussotti est un véritable artiste aux multiples facettes. Né en 1931 à Florence, il commence à étudier le violon dès l'âge de 5 ans. À 18 ans, il a déjà composé plusieurs œuvres. Il a également été directeur artistique du théâtre de la Fenice et de la biennale de musique de Venise.

■ Jeudi 26 avril – auditorium de l'espace d'Anglemont

- à 10h : conférence illustrée de projections par Sylvano Bussotti
- à 20h : un *Je dis : musique!* exceptionnel... en présence de



Sylvano Bussotti.

Œuvres pour piano, violon, flûte, piano et danse, ensemble... avec des danseuses et des musiciens du conservatoire, du centre culturel et les participants de l'atelier répertoire et pédagogie du piano contemporain animé par Martine Joste. Ce concert accueille des élèves musiciens des conservatoires de Carcasonne et du Blanc-Mesnil

■ Vendredi 27 avril à 21h – Le Triton

Concert de clôture des journées Sylvano Bussotti
Création de *Silvano, Sylvano – version Les Lilas* par Sylvano Bussotti au piano avec projection.

Également au programme, les *Five Pieces for David Tudor* et la *Sonatina Gioacchina* seront donnés par la pianiste Martine Joste. Couple pour flûte et piano, *Per tre sul piano* et *Per arco solo* (extraits des *Sette Fogli*) seront interprétés par des participants de l'atelier répertoire et pédagogie du piano contemporain et le *Lachrymæ* pour voix, par l'atelier lyrique du conservatoire.

Renseignements et réservation au 08 70 70 52 98 ou musicatemporalia@free.fr.
Site internet : <http://spaces.msn.com/musicatemporalia>.

Bibliothèque André-Malraux

Tél. 01 48 46 07 20

À la suite de l'exposition du mois de mars, la bibliothèque André-Malraux met en place un concours d'art postal, ouvert à tous, sur le thème du



« Monde des contes et des légendes ».

Le principe de l'art postal est de décorer une enveloppe ou une carte postale en dessin, peinture, collage de papiers ou différents matériaux (perles, tissus, dentelles...).

Les créations doivent être envoyées à l'adresse suivante : Concours d'art postal BP 001, 93261 Les Lilas cedex. Sur l'enveloppe devront aussi être indiquées les coordonnées des créateurs. Les envois doivent obligatoirement transiter par la Poste et être correctement affranchis. La date limite d'envoi est le 1^{er} mai.

Les résultats seront rendus publics au cours du mois de mai. Une exposition des œuvres reçues sera organisée en clôture de ce concours.

Théâtre du Garde-Chasse

Tél. : 01 43 60 41 89

Saudade Terres d'eau

Théâtre gestuel

Par la Compagnie Dos à Deux
Vendredi 27 avril à 20h45

Prix Adami du Public 2005 du festival d'Avignon

Les trois membres d'une famille vivant dans une maison sur pilotis perdue au milieu d'une mer bleue azur doivent s'exiler. Leur voyage les montre pétris d'une humanité rare et d'une grande tendresse.

Michaël Jones

Chanson

Vendredi 4 mai à 20h45

Né au Pays de Galles une guitare à la main, Michaël Jones a découvert la France dans les années 70 et ne l'a plus quittée. Auteur, compositeur et interprète qui joue du blues et chante en français, Michaël Jones nous invite à découvrir

un monde mélodique unique, en compagnie de trois guitaristes dans un concert à tonalité acoustique.

Cinéma du théâtre du Garde-Chasse du 6 au 24 avril

Du 6 au 10 avril

- *Je crois que j'ai l'âme*, comédie sentimentale de Pierre Jolivet

- *Dreamgirls*, comédie musicale de Bill Condon (v.o. sous-titrée)

Du 11 au 17 avril

- *La Ferme en folie*, film d'animation de Steve Oedekerck (à partir de 6 ans)

- *Michou d'Auber*, comédie dramatique de Thomas Gilou

- *Lady Chatterley*, drame psychologique de Pascale Ferran

Du 18 au 24 avril

- *La Nuit au musée*, comédie

Espace Khiasma

■ Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 avril

Il faut brûler pour briller

Un temps fort de rencontres entre artistes américains, français et libanais.

Programme complet sur www.brulerpourbriller.com ou www.khiasma.net



■ Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 avril

- 20h30 : danse / installation *Nonobstant 3* de et avec Stéphanie Auberville

- 21h30 : diffusion sonore vendredi : *Oiseaux migrants* d'Hélène Cœur

Samedi : *Vous permettez ?* de Mehdi Ahoudig (diffusion sonore)

■ Vendredi 27 et samedi 28 avril

- 20h30 : danse (création)

On ne m'a pas donné de souvenir

Joao Fernando Cabral (Brésil) et Lorena Dozio (Suisse)

- 21h30 : diffusion sonore

vendredi : *Six pieds sur terre* de Claire Hauter

samedi : Permanences de Frédérique Pressmann

Espace Khiasma

15 rue Chassagnolle

Tél. : 01 43 60 69 72

www.khiasma.net



Soirée poétique

Jeu 26 avril à 20h, l'association Poécité organise

dans les locaux de Lilas en Scène une soirée sur le thème

« Zones d'ombre, lieux d'espoir ».

Entrée libre. Ouverture des portes et du buffet à 19h.

Réservation pour le buffet au 01 43 63 41 61

Lilas en Scène

23 bis, rue Chassagnolle

Lilas en Scène

Lilas en scène et la compagnie KIT présentent en avril, une lecture du texte d'Alain Ubaldi

Au-dehors, mercredi 25 avril à 20h.

Réservation indispensable

23 bis, rue Chassagnolle

Tél./fax : 01 43 63 41 61

Le Triton

Concerts

■ Festival Les Enchanteuses

- Jeanne Added
Jeudi 5 avril à 21h
- Lilith Duo
vendredi 6 avril à 21h
- Elise Caron
Samedi 7 avril à 21h

■ Salle Gaveau (post tango japonais)

Mercredi 11 avril à 21h

■ Translate de Michel Benita (jazz)

Atelier du CNR d'Aubervilliers-La Courneuve
Jeudi 12 avril à 21h

■ Madomko - D'ouest en ouest (word)

vendredi 13 avril à 21h

■ Rigolus - Danser est ton devoir

Samedi 14 avril à 21h



■ Jeanne Added trio (jazz)

Jeudi 26 avril à 21h

■ Sylviano Bussotti et Martine Joste (piano)



Jeanne Added

En collaboration avec Musica Temporalia et le conservatoire Gabriel-Fauré
Vendredi 27 avril à 21h

■ Jazz 93 – Jean-Jacques Birgé Somnanbules (électro-jazz)

Jeudi 3 mai à 21h

■ Le Facteur (chanson)

Vendredi 4 mai à 21h

Exposition

Exposition jusqu'au 21 avril d'Alain Piacentino au bar-restaurant El Triton.

Le Triton
11 bis, rue du Coq français
Tél. 01 49 72 83 13
www.letriton.com

La librairie Folies d'Encre organise...

■ Le 1^{er} goûter des mots

Un nouveau rendez-vous mensuel pour les jeunes lecteurs : la librairie et Colette Fünfschilling – professeur de français au collège Marie-Curie – propose aux 6/9 ans une heure de lecture ou d'histoire contée.
Premier rendez-vous : mercredi 4 avril de 16h à 17h.

■ Une exposition

Laurent Dujat, artiste lilasien, expose ses dessins sur Belle-Ile en Mer jusqu'au 5 mai.

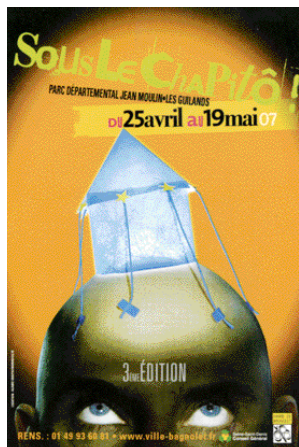
■ L'opération

«Un livre, une rose»

Folies d'Encre participe – en partenariat avec la fleuriste Maylys – à la fête nationale de la librairie indépendante le **samedi 28 avril**. Ce jour-là, une rose sera offerte à tous les clients de la librairie ainsi qu'une carte postale illustrée par le dessinateur Sempé.



Chez nos voisins



Sous le Chapitô !

Du 25 avril au 19 mai, Bagnolet accueille la troisième édition de *Sous le chapitô !* au parc départemental Jean-Moulin.

Au programme :

■ **mercredi 25 avril à 20h30**: soirée d'ouverture. Carte blanche est donnée au Collectif AOC (artistes d'origine circassienne). Entrée libre.

■ **samedi 5 mai à 19h30 et à 21h**: *L'espace d'un instant* de Kitsou Dubois

■ **vendredi 11, samedi 12 à 20h30 et dimanche 13 mai à 17h**: *Question de directions* par le collectif AOC

■ **vendredi 18 et samedi 19 mai à 20h**: *Le Bal (El baile)* par la Cie Toujours après minuit

À noter :

le théâtre bagnolais Le Samovar propose du 17 au 29 avril un festival des clowns, des burlesques et des excen-triques.

Programme complet :
www.ville-bagnolet.fr
Renseignements et réservation auprès du service culturel de la ville de Bagnolet :
Tél. : 01 49 93 60 81

Découvrir le Centre national de la danse

Pour partir à sa découverte, le Centre national de la danse de Pantin propose deux jours de spectacle déambulatoire *Éclats de matière* le week-end des 28 et 29 avril. Conférence dansée, films, extraits dansés sont au programme.

Le CND offre dix entrées, pour chacune de ces deux dates, aux Lilasiens. Il suffit de réserver en téléphonant au numéro ci-dessous.

Samedi 28 avril

de 10h à 19h

Dimanche 29 avril

de 10h à 20h30

Tarif plein : 18 €

Tarif réduit : 14 €

Centre national

de la danse

1, rue Victor-Hugo

93500 Pantin

Billetterie et réservation :

01 41 83 98 98



L'Entente sportive gervaisienne et lilasienne (ESGL) pédale depuis 50 ans et n'est pas sur le point de s'arrêter



Le 14 février 1957, Marcel Goyaud, commerçant du Pré Saint-Gervais, fonda l'Entente sportive gervaisienne (ESG) avec quelques autres mordus de la « petite reine » dont André Cosme, le père de l'actuel maire du Pré Saint-Gervais. Aux Lilas, le club de cyclisme local avait cessé toute activité. Les dirigeants de l'ESG décidèrent donc d'y étendre leur action. C'est ainsi que, le 15 février 1963, naquit l'Entente sportive gervaisienne et lilasienne (ESGL). Cette année-là, l'ESGL prit ses couleurs définitives : le maillot vert à trois étoiles blanches et parements lilas. Aujourd'hui, l'ESGL a cinquante ans et compte 86 licenciés de 5 à 81 ans. C'est un club de cyclisme complet puisqu'il regroupe l'ensemble des caté-

gories : école de cyclisme (5-11 ans), minimes (12-13 ans), cadets (14-15 ans), juniors (16-17 ans), seniors et féminines (adultes). Pour rejoindre l'association, nul besoin d'un niveau particulier, il suffit d'aimer le vélo. L'école de cyclisme propose aux 5-11 ans des entraînements ludiques, le mercredi après-midi, de 13h30 à 17h30, avec des jeux d'adresse et jeux d'équilibre. À partir de 12 ans, les licenciés font de la compétition et s'entraînent en semaine et le dimanche. Chaque année, l'association organise des rencontres inter-clubs, départementales, régionales et nationales. Les plus représentatives sont les courses sur route, aux Lilas, le 1^{er} mai, et au Pré Saint-Gervais. Des courses sur pistes sont aussi organisées, notamment aux vélodromes de

Saint-Denis et d'Aulnay-sous-Bois. En outre, l'association possède une section de polo-vélo (à partir de 14 ans), bien connue aux Lilas et qui collectionne les trophées nationaux et internationaux.

Le 16 février 2007, en plus d'être un jour de fête, le cinquantième anniversaire du club a marqué le passage de l'ESGL à un niveau supérieur. Ce fut, en effet, le jour choisi pour présenter officiellement l'équipe féminine internationale. Après dix ans de compétitions nationales, l'équipe féminine de l'ESGL vient d'être sélectionnée parmi les 39 formations de l'UCI (Union cycliste internationale), ce qui fait d'elle l'une des quatre équipes françaises au sommet de la hiérarchie mondiale.

Dès le lendemain des réjouissances, les 14 filles de l'équipe sont parties en stage avec pour objectifs, la coupe et le championnat de France. La saison s'est ouverte mi-mars, et s'il n'y a pas d'obligation de résultats, les dirigeants assurent qu'ils ne se plaindraient pas d'en avoir rapidement.

**8, rue du Pré Saint-Gervais
Les Lilas**

Tél. : 01 43 62 95 85

www.esgl-cyclisme.org

Salon du modélisme Ferrovi'art



Le GEMME (Groupe d'étude du modélisme à voie métrique et étroite) organise, les **7 et 8 avril**, au gymnase Liberté, une exposition dédiée à l'artisanat du modélisme ferroviaire. Une trentaine d'artisans présenteront leurs réalisations et des ateliers de modélistes animeront ce premier rendez-vous. Samedi de 10 h à 19 h
Dimanche de 10 h à 17 h
30, boulevard de la Liberté
Entrée : 4 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Tél. : 06 16 76 18 01

www.gemme.org

Le FC Les Lilas en 8^e de finale de la Coupe de Paris

Le FC Les Lilas affrontera l'US Lusitanos Saint-Maur en huitième de finale de la Coupe de Paris le week-end du 7-8 avril, à domicile. Il poursuit aussi sa route en championnat et devait recevoir Cherbourg le 31 mars, après un match nul, le 10, à Mondeville (2-2) et une défaite, le 17, contre le leader, Le Havre (3-2).

Prochains matchs à domicile, au parc municipal des sports (5, bd Jean-Jaurès) :

- Les Lilas / US Lusitanos Saint-Maur : dimanche 8 avril à 15 heures.

- Les Lilas / Dives : samedi 21 avril à 18 heures.

Parrainage d'enfants hospitalisés



des enfants hospitalisés » des bénévoles pour un soutien affectif personnalisé d'enfants malades séparés de leurs parents. Trois visites par semaine dont une le week-end.

A l'hôpital Robert-Debré, Médecins du monde recherche pour sa mission « Parrainage

Tél. : 01 44 92 13 10
parrainage@medecinsdu-monde.net

Brocante BaLiPa

Le grand vide-grenier annuel organisé par l'association BaLiPa se tiendra le dimanche **22 avril**, dans les rues de Noisy-le-Sec, des Villegranges, Jean-Baptiste Clément et Chassagnolle. Date limite d'inscription : vendredi 6 avril.

Tél. : 06 98 14 73 27

Brocante.balipa@free.fr

Les lignes vertes



Pour répondre aux enjeux du XXI^e siècle, pour sauver la planète, depuis Les Lilas jusqu'à l'autre bout du monde, il faudra plus que des beaux gestes et des bons sentiments. Maintenant il faut agir vite : le changement climatique est désormais une vraie réalité (20° une semaine, 3° la suivante...), la crise de l'énergie est une évidence, et le gaspillage de ressource essentielle telle que l'eau tout simplement, est de plus en plus insoutenable. Les agressions faites à l'environnement menacent l'avenir de tous, de tous ensemble qui souhaitent partager la même planète. Les OGM, les déchets nucléaires, l'eau, les marées noires, les ondes des antennes relais, loin ou proche de nous, l'environnement est menacé. Pourtant les idées, les outils, et les solutions existent : salaire minimum garanti, création d'emplois pérennes de qualité, construction de bâtiments économes en énergie, construction d'habitations diversifiées, une agriculture de qualité qui protège la santé et respecte l'environnement, modifier les transports collectifs, plus nombreux et moins polluants pour limiter la pollution, transformer les industries en une production moins polluante, etc. Aujourd'hui, pour commencer à mettre en œuvre ces premières propositions réalisables rapidement, il faut avoir un projet global. C'est ce que Les Verts proposent par une véritable révolution écologique, aux Lilas, en France et au-delà, pour vivre mieux, pour vivre vieux, un environnement possible où nous pouvons vivre autrement dans un monde habitable, moins violent et plus juste.

Les élus Verts, Valérie BONS, Isabelle OLIVIER BARBREL, Christophe PAQUIS, Nicolas KARMOCHKINE.

Conseil municipal du 28 mars 2007

Principales délibérations :

■ Défense du sport scolaire

Le conseil a adopté un vœu en défense du sport scolaire. Ce service public, géré par l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) est menacé par un décret ministériel modifiant le décret de 1950 relatif au service des enseignants et l'ouverture de négociations à ce sujet avec les partenaires concernés. C'est pourquoi, la municipalité des Lilas demande le maintien des trois heures hebdomadaires d'UNSS dans les collèges et les lycées et s'associe à l'action menée par les professeurs d'EPS de l'enseignement public intitulée « sport scolaire : une richesse du service public menacée » en demandant notamment le retrait du décret incriminé.

■ Restauration du personnel communal

La Ville, qui ne dispose pas de cantine pour son personnel, a passé un accord avec le comité régie d'entreprise de la RATP, afin que

les agents communaux puissent bénéficier de tarifs préférentiels au restaurant d'entreprise de la RATP de la rue de Floréal.

■ Vote du budget communal

Le budget primitif 2007 s'élève à 34 millions d'euros en fonctionnement et 12,7 millions en investissement. Pour la quatrième année consécutive, il n'y aura pas de hausse des taux communaux des taxes d'habitation, foncière et professionnelle.

■ Subventions aux associations pour 2007

Le montant global des subventions aux associations pour l'année 2007 s'élève à 601 136 €. Un chiffre en augmentation par rapport à l'an dernier.

■ Collecte des déchets ménagers rue de Noisy-le-Sec

La Ville a passé une convention de partenariat avec Bagnolet pour rationaliser la collecte des ordures ménagères sur cette rue limitrophe aux deux communes.

Le groupe des élus communistes et républicains

Provocation de l'État

Depuis juin 2006, les trois communes Les Lilas, Pantin, le Pré Saint-Gervais se sont très fortement engagées dans la mise en place du dispositif PLIE (Plan d'Insertion par l'Emploi).

Un travail a été engagé qui donne déjà des résultats aux Lilas : 70 bénéficiaires suivis, d'une moyenne d'âge de 41 ans.

Déjà 35 personnes ont accès à l'emploi (CDD, CDI ou créations d'entreprise), 50 ont bénéficié des actions de formation.

Sur l'ensemble des trois communes, 346 personnes bénéficient d'un accompagnement renforcé et 57 sont en emploi (hors contrat aidé).

L'État avait signé le 1^{er} mars 2006 le protocole d'accord qui l'engageait financièrement aux côtés des trois communes.

Aujourd'hui, nous apprenons avec consternation que les PLIE subissent sur notre département une baisse de 23,5% des financements et plus encore pour le PLIE Mode d'emploi de Pantin – Les Lilas – Le Pré Saint-Gervais, soit 31% du budget FSE (20% du budget global).

Une telle décision pénalise gravement les demandeurs d'emploi actuellement en parcours d'insertion et ceux qui auraient pu en bénéficier dans les années à venir.

Les six présidents de PLIE de Seine-St-Denis ont dénoncé ensemble cette attaque inadmissible.

Les élu-e-s communistes et républicains s'associent et vous demandent de vous associer à toutes les actions qui seront menées pour que l'État revienne sur cette décision inadmissible.

Mmes GAUDUBOIS, DJERBOUA, LASNON, LESOU, MM. ERMOGENI, PORTMANN, MESLIN, CASAGRANDE

■ Prolongement de la ligne 11 du métro

Le prolongement de la ligne 11 du métro a enfin été décidé, le 16 février dernier par l'État et la Région. **10 millions d'euros** sont budgétés pour les études (période **2007-2010**) dont 3 millions émanent de l'État et 7 de la Région Île-de-France. **239 millions d'euros** sont budgétés pour les premiers travaux prévus en **2010**, pour la ligne 11 et trois autres projets prioritaires en Île-de-France (décrochement du tramway T4 à Clichy, raccordement des RER D et B à Gonesse et amélioration de la ligne 13 à Paris).

Ces **239 millions d'euros** proviennent de l'État (71 millions) et de la Région (168 millions).

Le maire remercie tous ceux qui ont beaucoup œuvré dans le cadre de l'association pour la promotion de la ligne 11 du métro, créée en **2003** (H. Bramey, président du Conseil général, J.P. Brard, maire de Montreuil, C. Valls, maire de Romainville, N. Rivoire, maire de Noisy-le-Sec, C. Pernès, maire de Rosny-sous-Bois, l'ACTEP et la ville de Paris), ainsi que P. Mangin, président de la RATP, qui a soutenu fortement ce projet, et C. Bartolone, député de la circonscription, qui a beaucoup pesé sur la décision, notamment dans la dernière ligne droite des négociations avec le président de la Région Île-de-France, J.P. Huchon et le préfet de Région, B. Landrieu.

Journée nationale du souvenir de la déportation

Samedi 28 avril

15h15 : rassemblement du cortège place de la mairie de Romainville
16h : rassemblement aux Lilas à l'entrée du Fort puis cérémonie à l'intérieur du Fort.

Prochain conseil municipal

Mercredi 9 mai à 19h30
Mairie des Lilas
Salle des Mariages et du Conseil (1^{er} étage)

Réunion des groupes d'action municipale (GAM) de quartier

Thème : Plan local d'urbanisme (PLU)

GAM Decros-Convention	GAM Romain-Rolland	GAM Bruyères-Chassagnolle
mardi 15 mai à 19h30 en mairie	mardi 22 mai à 19h30 en mairie	mardi 19 juin à 19h30 lieu à déterminer
GAM Sentes-Floréal	GAM Avenir	GAM Charles-de-Gaulle
mercredi 20 juin à 19h30 centre culturel H-Dunant	mardi 26 juin à 19h30 espace sportif de l'Avenir	jeudi 28 juin à 19h30 espace d'Anglemont

Expression libre de l'opposition municipale

*Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste est désormais composée de deux groupes séparés, qui disposent dorénavant de deux tribunes libres distinctes.

Liste Vivre aux Lilas

À propos des services publics : le renforcement des effectifs à la poste des Lilas s'impose !

Je tiens à apporter mon soutien aux employés du guichet de la Poste des Lilas, qui, faisant face à une baisse de leurs effectifs, n'ont eu d'autre moyen que de faire grève durant quelques jours. Chaque lilasien fréquentant régulièrement la poste locale a pu y constater l'accroissement considérable des files d'attente.

J'interpelle les pouvoirs publics et les élus sur le maintien des services publics, l'application des 35 heures et la qualité des prestations que sont en droit d'attendre les usagers-contribuables.

Depuis plusieurs années, je demande la création d'un Bureau de poste au quartier des Sentes, en vain.

Bien souvent, ce n'est pas en faisant des prétendues économies que l'on développe l'emploi, le progrès et le service.

François COSTANTINI

Liste de l'UDAC*

(groupe UDAC maintenant)

Loi prévention et sécurité, le maire : ni sherif ni procureur

Face aux réalités de la délinquance, face aux enjeux de la sécurité, l'idéologie n'a pas sa place. Il s'agit de mobiliser tous les acteurs de terrain autour du Maire qui sera le pivot de la politique de prévention, pour agir de manière concertée. Cette démarche nécessite deux changements majeurs : s'adapter aux réalités de terrain ; travailler en équipe.

Seul le Maire a l'autorité pour être l'interlocuteur et avoir le rôle central pour les publics en difficulté, les acteurs de la prévention.

Aucun pouvoir de sanction ou de coercition ne lui est confié par ailleurs le Maire sera Président des conseils locaux de sécurité et de prévention et Président du conseil des droits et devoirs de la famille dont il définira, en concertation avec ses partenaires, les modalités de fonctionnement et le mode d'intervention auprès des familles.

L'objectif est d'aider et non pas de punir et jamais de se substituer à la police et à la justice.

Dès lors, le Maire pourra faire des rappels à l'ordre, proposer aux parents un accompagnement, saisir le Président du Conseil Général en vue d'établir un contrat de responsabilité parentale, demander au Président de la CAF de mettre en place un dispositif d'accompagnement des allocations, saisir le juge des enfants en vue de la mise en œuvre de tutelle aux prestations familiales et saisir le Procureur de la République en cas de mise en danger de la santé, de la sécurité, de la moralité ou de l'éducation des enfants mineurs, qui sera tenu d'informer les maires des suites judiciaires données aux infractions causant un trouble à l'ordre public commises sur la commune. Le partage de l'information a pour objet l'efficacité du travail social et la continuité de l'action des travailleurs sociaux. Dans tous les cas le secret professionnel doit être garanti. Il s'agit par cette loi de reconstruire, étape après étape, une société apaisée

Jean-Claude POIRIER

Liste de l'UDAC *

(groupe lilasien indépendant municipal)

Échéances : avril-mai 2007

Ces lignes paraîtront juste avant le premier grand rendez-vous électoral de l'année. Cet article est un appel à la réflexion, au regard des propositions des différentes candidates et des différents candidats vis-à-vis de la vie quotidienne des Français et de leurs programmes respectifs vis-à-vis des communes. Il est dommage que les médias s'attachent à privilégier des sondages plus ou moins contradictoires et incertains publiés tous les jours, aux petites phrases assassines ou bien encore aux ragots et aux rumeurs sur le patrimoine ou les impôts de tel ou telle. Regardons plutôt la vraisemblance du contenu des propositions et de leur faisabilité en ce qui concerne leur chiffrage.

Apprécions plutôt ce qui est prévu pour l'amélioration de l'existence de toutes et de tous dans le quotidien des banlieues :

- lutte contre toutes les formes de violence et assurance de la sécurité des biens et des personnes,
- mobilisation pour la construction et le renouvellement des logements,
- adaptation de l'enseignement et de la recherche pour offrir des chances à tous et en orientant le contenu des formations générales et professionnelles initiales et continues vers les emplois dont l'économie a besoin (600 000 offres d'emplois non satisfaites) seule voie pour faire baisser sérieusement et durablement le chômage.
- choix d'un système plus juste de financement des collectivités locales, régions, départements, communes.

Mireille BZDIKIAN

Emplois/services

Réf. AVRIL07.001

Retraité 57 ans, ancien maçon paveur, cherche bricolage, manutention, jardinage. Tél. : 06 74 89 63 98.

Réf. AVRIL07.002

Dame sérieuse cherche à s'occuper de personnes âgées (loisirs, courses, ménage, repassage, accompagnement...) ou enfants à garder (journée ou heure). Tél. : 06 63 87 52 39.

Réf. AVRIL07.003

Dame sérieuse cherche à s'occuper de grands enfants, sortie école, vacances + heures de ménage. Tél. : 06 29 36 90 60.

Réf. AVRIL07.004

Dame master psychanalyse et formation thérapeute propose psychothérapie analytique adulte ou enfant. Tél. : 06 66 12 13 94. josettealcalde@hotmail.fr

Réf. AVRIL07.005

Prof exp. donne cours anglais, allemand, latin tous niveaux, français (grammaire et orth.), prix modérés. Tél. : 01 43 60 47 11.

Réf. AVRIL07.006

Femme sérieuse et non fumeuse cherche à faire ménage, garde d'enfants, sorties d'école, dame de compagnie. Tél. : 06 28 15 48 98.

Bonnes affaires

Réf. AVRIL07.007

Donne pavés (env. 500) pour sol extérieur (rouge et gris, aspect vieilli) 10 cm x 10 cm. Tél. : 06 08 77 96 11.

Réf. AVRIL07.008

Vends K7 vidéo (James Bond, Fernandel...), le lot de 100 : 80 €. Tél. : 01 48 43 13 06.

Réf. AVRIL07.009

Urgent cause départ, vendis canapé 2 pl. cuir noir, merisier + 2 fauteuils assortis : 200 €. Tél. : 06 31 69 50 90.

Réf. AVRIL07.010

Vends chambre à coucher (lit 1,60 + 2 chevets, com-mode) designer italien, état neuf : 950 € (à déb.). Tél. : 06 71 62 03 31.

Réf. AVRIL07.011

Vends TV Philips : 20 € + meuble TV : 15 € + table basse pierre et dessus verre : 50 €. Tél. : 06 66 40 59 43.

Réf. AVRIL07.012

Vends traducteur multilingue Franklin (12 langues) bon état : 55 €. Tél. : 06 12 33 66 60.

Réf. AVRIL07.013

Vends vélo à assistance élec. Easymouv EMC 102, quasi neuf (batterie neuve) autonomie 50 km, moteur 200 w, vitesse 20 km/h : 280 €. Tél. : 01 49 72 99 89.

Réf. AVRIL07.014

Vends inséparables rosés. Tél. : 06 60 75 21 91.

Réf. AVRIL07.015

Vends Game Cube avec 2 cartes mémoire et 2 manettes : 110 € + dif. jeux : 10 € l'un + imprimante Epson Stylus color 680 : 60 € (2 cart. offertes). Tél. : 06 32 45 31 62.

Réf. AVRIL07.016

Vends poussette double : 40 €, planche poussette : 30 € et chauffe bib. : 8 €. Tél. : 06 29 40 04 34.

Réf. AVRIL07.017

Vends lampe à pétrole ancienne porcelaine et étain, prix à déb., bronze ancien, fauteuil Louis XIV velours de Gènes à restaurer. Tél. : 06 18 56 48 92.

Réf. AVRIL07.018

Vends lits superposés gris métal Ikéa + accessoires et échelle : 60 €. Tél. : 06 09 53 82 42. laurent.bitarone@hotmail.fr

Réf. AVRIL07.019

Vends 2 fauteuils TBE, merisier, cuir vert foncé : 150 €. Tél. : 01 49 93 01 24.

Réf. AVRIL07.020

Vends pour SDB placard, accessoires et miroir + table chevet merisier + fauteuil relax 2 moteurs élec. + table cuisine et 2 chaises assorties Formica + machine à écrire portable Olivetti TBE. Prix à déb. Tél. : 06 08 93 38 94.

Réf. AVRIL07.021

Vends radiateur élec., patins à glace enfants, TV pour jeux enfants (38x35). Tél. : 01 48 97 29 19 (soir).

Réf. AVRIL07.022

Vends 100 K7 vidéo : 80 € le lot + lampadaire bronze + 3 petites appliques cuivre : 30 € le lot. Tél. : 01 43 63 17 52.

Réf. AVRIL07.023

Vends chambre adulte complète (Conforama) : lit, literie, 2 chevets, armoire, semainier et console TBE : 750 € (à déb.). Tél. : 06 25 33 56 17.

Réf. AVRIL07.024

Vends encyclopédie 12 vol. : 12 €. Tél. : 01 43 60 72 43.

Réf. MARS07.025

Vends 4 portes placard pliantes métal 2 panneaux plein mouluré, 2 tiers sup. à lames (238 x 241) : 60 €

la porte + 2 portes placard pliantes, 2 panneaux miroir bronze (même dim.) : 215 € porte. Tél. : 01 48 40 69 80. didier.frydman@free.fr

Immobilier

Réf. AVRIL07.026

Loue place parking proximité mairie : 70 €/mois. Tél. : 06 03 08 91 10.

Réf. AVRIL07.027

Loue grand box sécurisé (porte métallisée) derrière mairie. Tél. : 06 20 13 62 85.

Réf. AVRIL07.028

Loue place parking boulevard Eugène-Decros. Tél. : 06 63 71 34 38.

Réf. AVRIL07.029

Loue parking près du commissariat : 70 €/mois. Tél. : 06 60 22 03 57.

Réf. AVRIL07.030

Loue place parking sécurisée bd Eugène Decros. Tél. : 06 15 13 28 06.

Réf. AVRIL07.031

Dame 53 ans recherche petit jardin à louer pour planter fleurs, légumes... maxi 100m² aux Lilas ou prox. (25 €/mois). Tél. : 01 48 97 31 60.

Auto/moto

Réf. AVRIL07.032

Vends Renault 19 essence, année 1989, bon état (1^{er} main), 66 700 km : 1 000 €. Tél. : 01 48 45 04 49 ou 06 73 30 96 53.

Réf. AVRIL07.033

Vends Ford Escort année 88 pour pièce : 150 €. Tél. : 06 20 54 83 58.

Réf. AVRIL07.034

Vends Renault Clio année 93, 1.2 RN, 5 P., essence, gris métal, 135 000 km, CT 9/6 OK, radio CD, accessoires barres toit, TBEG : 1 500 €. Tél. : 06 21 09 59 11.

Réf. AVRIL07.035

Vends Renault Laguna 1.9 DCI, 2002, 140 000 km, pneus neufs, boîte 6 vitesses, gris anthracite. Tél. : 06 77 07 00 83.

Réf. AVRIL07.036

Vends Jaguar XJ6, 1978, 110 000 km, BV aut. : 5 700 € + Rolls-Royce Silver shadow, 1976, CT OK : 21 000 € + BMW 518 I, 1985, 1^{er} main, 120 000 km : 3 800 €. Tél. : 06 77 07 00 83.

Publiez gratuitement votre petite annonce

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers Lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de services ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
93260 Les Lilas

Vous pouvez aussi consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- Emplois/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris.

Vo tre Nom : _____ Prénom : _____

Vo tre adresse : _____

Vo tre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Vo tre e-mail : _____

Carnet

Du 19/2 au 20/3/2007

Naissances :

Emmie LASSERRE, Mohand MEDDOUR, Aoussen BRUTUS-MOKRANI, Mianta Lilia RAHARIMANANA, Carla SUGERE, Inès EL BEHI, Lucie Qing Li, Chelly JOURNO, Ohand MEDDOUR, Hadrien DEMORGON, Tristan DYBAL, Léopold CHARLET, Milo BELTRAN NOEL, Jamil HACHIMI-MCWATERS, Julien ODIYA KAYEMBE, Ionut CIORBA, Noémie ERTUS, Soubhane AKRAM, Aaron CHEKROUN, Serena TRINQUART, Shana BENGUIGUI, Flore BRIERE, Valentine JALON-RENAULT, Calvin NIARISSA MASSAMBA-BIETA-UGURU, Ines BAATOUT, Kelyan COLLARD, Héla DAUDON, Matthéo KOUKOULIS, Marco PIERRE, Wacim GAMAL SALIH ALI EL MAGAES, Samuel AZOULAY, Yéhiel ABERGEL, Justine ZERROUKI, Enzo DESTAIN-GONTIER

Mariages :

ALIMUKHAMEDOV Farkhad et MOSCARITOLO Alice, Jonathan BELLAICHE et Jennifer BENDAVID, Erdal OZDEN et Aylin KAYA, Bassidiky SANGARE et Aoua DOUMBIA, Mohamed JERJIR et Amira BENNOUR, Jonathan BELLAICHE et Jennifer BENDAVID, Erdal OZDEN et Aylin KAYA, Bassidiky SANGARE et Aoua DOUMBIA, Mohamed JERJIR et Amira BENNOUR, Hafedh BEN MAHMOUD et Mireille TIRMARCHE

Décès :

Robert TREHIN, Jean FASSEUR, Zohra HANNACHI née ATTALLAH, Roger PAULON, Huguette OSINE veuve KUKLA, Stanko MANDALINIC, Renée BRISONNET, Angéline MENDES FERREIRA, Charles ATTIA, Ondina SIMON

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centre Culturel - Espace d'Anglemont : 01 48 46 87 80
- annexe Henri- Dunant : 01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse : 01 43 60 41 86
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Ecoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Ecoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation scolaire : 01 72 03 17 65
- Inscriptions scolaires : 01 72 03 17 64

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Le Point Virgule : 01 48 97 22 40
- Le Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte Garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir : 01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès : 01 48 10 00 23
- Gymnase Liberté : 01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer : 01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles : 01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports : 01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des Sports : 01 48 91 25 08

Autres services municipaux

- Aides ménagères : 01 41 63 13 10
- CCAS : 01 41 63 15 70
- Centre de santé : 01 48 91 29 99
- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Club des Hortensias : 01 48 46 42 55
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- Etat civil : 01 72 03 17 63
- Elections : 01 72 03 17 66
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Service insertion : 01 41 58 10 91

Permanences juridiques

Des consultations juridiques gratuites et sans rendez-vous, assurées par des avocats, sont proposées à tous les Lilasiens, chaque samedi matin de 9h à 11h30 en mairie.

Le Kiosque (167, rue de Paris) propose également le Point d'accès au droit, animé par une conseillère juridique, le jeudi de 16h à 19h sur rendez-vous au 01 48 97 21 10.

Vos élus vous reçoivent...

En mairie des Lilas, les permanences des élus ont lieu tous les jeudis, de 18 à 20 heures. Le maire et les maires adjoints reçoivent également sur rendez-vous, selon leur secteur de délégation. Renseignements au cabinet du maire : tél. 01 43 62 82 02. La permanence de votre député, Claude Bartolone, a lieu le quatrième vendredi de chaque mois. Prochain rendez-vous : vendredi 27 avril de 16 heures à 19 heures.

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

■ Cabinet HENRI-DUNANT

8-56, bd du général Leclerc
Tél. : 01 43 60 46 96

■ Cabinet de Mme BENAMARA

17-23, rue du 14 juillet
Tél. : 01 49 93 04 97

■ Cabinet Les Lilas Blancs

Mmes DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français
01 43 60 54 20

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant composer le 15

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré Saint-

Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ **Pharmacie Cohen de Lara (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive
Tél. : 01 48 45 26 67

■ **Pharmacie de la porte des Lilas (Paris XX^e)**
Suite à un changement de propriétaire, elle est désormais ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés.
168, boulevard Mortier
Tél. : 01 43 64 79 98

INFOS LILAS

Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas
Tél. : 01 43 62 82 02
- Internet : www.ville-leslilas.fr
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud
- Rédaction en chef : annemosoni@leslilas.fr
- Rédaction : claireflahaut@leslilas.fr, Clémence Bahin
- Réalisation graphique : nathaliesimon@leslilas.fr
- Photos : B. Belcour, J.P. Baltel
- Impression : J.-M. Barbou
RCS Bobigny B572 188 357
- Dépôt légal : août 2002



**J'AIME
LES LILAS,
JE NE SALIS
PAS**



**ENSEMBLE
PRENONS SOIN
des Lilas**

